

Paul EUZIERE

Conseiller Municipal de Grasse
Conseiller Communautaire
Président du Groupe "Grasse à Tous, Ensemble
et Autrement"
BP 18810
06131 GRASSE Cedex

M. Jérôme VIAUD

Maire
Président de la CAPG
Vice Président du C.D des A.M
Hôtel de Ville
BP 12069
06130 GRASSE Cedex

☎ 04 93 36 82 90

@ : grasseatous@yahoo.fr

Blog : <http://grasseatous.viabloga.com>

Ref : PE/PM/14/15

Objet : Réduction des moyens pour les écoles de Grasse
Nos propositions.

Monsieur le Maire,

Lors du vote du Budget Primitif 2015 en conseil municipal, le 14 avril dernier, j'ai exprimé au nom des élus du groupe "Grasse à Tous - Ensemble et Autrement" notre désaccord sur les amputations budgétaires que vous avez décidées et qu'auront à supporter les écoles et élèves de Grasse.

Au Budget Primitif 2014,

- les crédits affectés aux fournitures scolaires (chapitre 6067) étaient de 200 000 €,
- la subvention à la Caisse des Ecoles (ch. 657361) : 60 000 €,
- la subvention aux Transports collectifs (ch. 6247) : 336 500 €

Soit un montant de 596 500 €.

Au BP 2015, ces crédits sont respectivement de 170 000 €, 50 000 € et 250 350 €.

Soit un montant de 470 350 €.

La baisse de ces crédits est donc de 126 150 € qui ont été enlevés au fonctionnement, sorties et initiatives diverses des écoles de la Ville.

En 2015, nos écoles et les enfants auront donc à supporter une baisse de plus de 21% de ces trois budgets qui se répercutera dans tous les domaines : culturel, sportif...

Nous avons à plusieurs reprises souligné que ces coupes budgétaires sont d'autant plus anormales qu'elles sont dérisoires au regard, par exemple, du montant des seuls intérêts de la dette que doit payer Grasse et que vous chiffrez à 5,2 millions d'€ pour 2015.

En même temps, en conseil municipal, au nom du groupe "Grasse à Tous - Ensemble et Autrement", je vous ai fait une proposition simple : réduire de 25% les indemnités de tous les élus grassois : maire, adjoints et conseillers municipaux (de la majorité comme de l'opposition).

En effet, à notre grande surprise, nous avons constaté que le montant global de ces indemnités (chapitre 6531) en 2014 de 418 500 € est passé en 2015 à 466 780 €. (+ 11%).

L'application de notre proposition de diminution de 25% des indemnités de l'ensemble des élus représenterait une économie de 116 695 €.

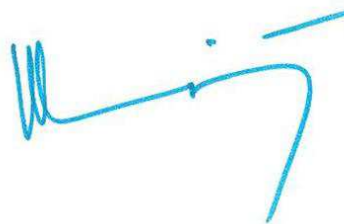
Par ailleurs, le changement de fonction de votre Chef de Cabinet, devenu le 1^{er} janvier dernier Directeur de Cabinet, a entraîné pour la Ville une augmentation de cette charge salariale qui est passée ainsi de 44 310 € à 61 044€ (+ 16 734 € soit + 37%) pour 2015. Etait-ce une priorité ?

Les chiffres que nous donnons le prouvent : il est possible par des mesures simples de revenir sur ces diminutions de crédits pour les enfants des Écoles.

Ces crédits doivent être rétablis au moins au niveau de ceux du Budget Primitif 2014. Ils peuvent l'être.

C'est le sens des propositions que nous vous avons faites et que nous réitérons ici.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sincères salutations



Paul EUZIERE